

LA MRCVO ADOPTE SON RAPPORT FINANCIER DE L'ANNÉE 2022

VAL-D'OR, LE 19 AVRIL 2023. – Lors de la séance du conseil des maires de ce matin, la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) a adopté son rapport financier annuel du vérificateur comptable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

C'est la firme Daniel Tétreault CPA inc. qui, pour une deuxième année d'un mandat de trois ans, avait la responsabilité de faire la vérification des comptes de l'organisation.

Résultats de l'exercice financier 2022

La MRCVO affiche un surplus cumulé d'environ 1,1 M\$ pour l'exercice financier de l'année 2022. Rappelons que le budget 2022 de l'organisation représentait une somme de 19 886 281 \$.

« Notre rapport financier 2022 démontre que la MRCVO procède à une saine gestion de ses finances et que l'organisation est prête en cas d'imprévu », mentionne le préfet de la MRCVO, M. Martin Ferron.

Territoires non organisés

Pour ce qui est des territoires non organisés (TNO) pour lesquels la MRCVO agit comme hôtel de ville, on compte également un surplus cumulé, soit de 38 445 \$. Les dépenses dans les TNO concernent principalement la gestion des matières résiduelles et la sécurité civile.

Affectation des excédents budgétaires

Que ce soit pour la réduction de la dette ou pour palier à l'augmentation des coûts d'opération en gestion des matières résiduelles, toutes les options seront analysées par le conseil des maires afin d'utiliser judicieusement ces sommes disponibles.

– 30 –

Source : Sophie Rouillard
Agente de communication
819 825-7733, poste 262
sophierouillard@mrcvo.qc.ca

